

Déclarant

Nom ou raison sociale :
Adresse :
Code postal / Ville :
Téléphone / e-mail :

Nom du responsable du chantier :
Téléphone / e-mail :

Version 2018, conforme aux décrets 2010-1603 du 17/12/2010 et 2016-1678 du 05/02/2016 relatifs aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles, à l'arrêté du 31/03/2011 modifié par arrêté du 24/01/2017 relatif à la fiche de chantier, et aux articles L.718-9 et R.718-27 du code rural.

Chantier

Nom du propriétaire forestier : Téléphone :
Commune : Département :
Lieu-dit : Parcelle(s) :

Dates prévisionnelles : début le ___ / ___ / fin le ___ / ___ /

Types de travaux : Abattage Débardage Travaux sylvicoles, précisez :

Dispositions relatives à la lutte contre le travail dissimulé :

Volume > 500 m3 (travaux d'exploitation mécanisés) ou > 100 m3 (manuels), ou travaux sylvicoles sur une surface supérieure à 4 hectares ? Indiquer si possible le volume précis : m3

Non Oui → Transmettre la fiche à la DIRECCTE, le nombre de salariés de l'entreprise déclarante intervenant sur le chantier étant de :

Référent de la commune (à renseigner par la commune)

NOM, Prénom :
Téléphone : E-mail :

Intervenants (cette rubrique peut être renseignée après le retour de la commune)

Entreprise A :
Type de prestation réalisée sur le chantier :
Nom du contact :
Téléphone :

Entreprise B :
Type de prestation réalisée sur le chantier :
Nom du contact :
Téléphone :

Entreprise C :
Type de prestation réalisée sur le chantier :
Nom du contact :
Téléphone :

Rappel réglementaire : si intervention simultanée ou successive, le(s) employeur(s) défini(ssen)t les mesures spécifiques destinées à prévenir les risques liés. Non concerné Concerné → préciser les consignes en annexe.

Facteurs de risques liés au chantier

Avant le début du chantier (si possible dès la première annonce en mairie), joindre un plan de situation comprenant a minima la localisation du chantier, ainsi que l'itinéraire de vidange et la place de dépôt envisagés.

Les n° des cases cochées ci-dessous sont à reporter sur le plan de situation. Les cases de gauche sont réservées au déclarant ; celles de droite à la commune. La responsabilité de cette dernière en cas d'erreur ou d'oubli ne peut être engagée que pour les réseaux dont elle assure la gestion en régie directe. **Attention : cette fiche ne dispense pas des autres formalités nécessaires, en particulier les DICT.**

Caractéristiques du terrain	
<input type="checkbox"/>	1. Déclivité
<input type="checkbox"/>	2. Précipices
<input type="checkbox"/>	3. Failles
<input type="checkbox"/>	4. Barres rocheuses
<input type="checkbox"/>	5. Zones humides
<input type="checkbox"/>	6. Plans d'eau
<input type="checkbox"/>	7. Cours d'eau
<input type="checkbox"/>	8. Sources

Ouvrages / réseaux	
<input type="checkbox"/>	9. Lignes aériennes (élec, tél)
<input type="checkbox"/>	10. Lignes enterrées (élec, tél)
<input type="checkbox"/>	11. Conduites d'eau ou autres fluides
<input type="checkbox"/>	12. Pièces d'eau
<input type="checkbox"/>	13. Fossés d'irrigation
<input type="checkbox"/>	14. Gazoducs
<input type="checkbox"/>	15. Oléoducs
<input type="checkbox"/>	16. Conduites forcées de centrales hydroélectriques

Voies de circulation	
<input type="checkbox"/>	17. Voie accessibles aux véhicules motorisés
<input type="checkbox"/>	18. Chemins balisés
<input type="checkbox"/>	19. Canaux
<input type="checkbox"/>	20. Pistes / installation de ski
<input type="checkbox"/>	21. Voies ferrées

Ouvrages divers	
<input type="checkbox"/>	22. Bâtiments
<input type="checkbox"/>	23. Puits et ouvrages divers
<input type="checkbox"/>	24. Carrières
<input type="checkbox"/>	25. Vestiges miniers/militaires
<input type="checkbox"/>	26. Restes de conflits armés / chasse / zones piégées
<input type="checkbox"/>	27. Ruines, petit patrimoine
<input type="checkbox"/>	28. Captages d'eau (préciser le périmètre)

État sanitaire du peuplement	
<input type="checkbox"/>	29. Chablis massifs / arbres perchés
<input type="checkbox"/>	30. Arbres morts / dépérissants : %
<input type="checkbox"/>	31. Arbres avec affections pouvant présenter un danger (suie de l'érable...)

Risques biologiques	
<input type="checkbox"/>	32. Tiques (borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tique)
<input type="checkbox"/>	33. Rongeurs, mammifères vecteurs de Leptospirose
<input type="checkbox"/>	34. Chiens, renards ou autres vecteurs de l'Echinococcose / de la rage
<input type="checkbox"/>	35. Chenilles, frelons, guêpes, abeilles

Zonages environnementaux et paysagers	
<input type="checkbox"/>	36. Réserve naturelle
<input type="checkbox"/>	37. Arrêté protection biotope
<input type="checkbox"/>	38. Espace naturel sensible
<input type="checkbox"/>	39. Zone Natura 2000 (ZPS/ZSC)
<input type="checkbox"/>	40. Site inscrit ou site classé
<input type="checkbox"/>	41. Espace boisé classé
<input type="checkbox"/>	42. Zone d'intérêt écologique (ZNIEFF)

Divers	
<input type="checkbox"/>	43. Travaux prévus par la commune sur la voirie
<input type="checkbox"/>	44. Usages particuliers de la voirie (rando., ski de fond...).

(a) Elus, pensez à joindre les arrêtés municipaux pouvant affecter le chantier.

Remarques d'ordre général, précisions (contacts...) :

Remarques concernant le stockage des bois :

Demande d'état des lieux (facultative)

Par le déclarant : Oui Non

Par la commune : Oui Non

Dates et signatures

1/ Par le déclarant, lors de l'envoi à la commune

2/ Par la commune, lors du retour au déclarant

3/ Par le déclarant, lors de l'envoi aux intervenants

Annexe : carte ou croquis de chantier

Obligatoire pour l'application des décrets n°2010-1603 du 17/12/2010 et n°2016-1678 du 05/02/2016 relatifs aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles, à l'arrêté du 31 mars 2011 modifié par arrêté du 24/01/2017 relatif à la fiche de chantier, et aux articles L.718-9 et R.718-27 du code rural et de la pêche maritime.

Le support présent n'est pas imposé ; le document peut être réalisé sur un autre support de carte. En revanche, les informations ci-dessous (légende) doivent être mentionnées et le document co-signé par le donneur d'ordre et le(s) chef(s) d'entreprise(s) exécutante(s).



Légende : données générales

- | | | | |
|--|--|--|--|
|  Limite de parcelle |  Parcelle à exploiter |  Zone humide |  Place de dépôt |
|  Chemin |  Voie de débarquement |  Ruisseau | |
|  Zone de danger ou d'attention particulière (indiquer le n° de facteur de risque, cf. fiche de chantier) | | | |

Légende : secours

- PR** Point de rencontre (coordonnées GPS :)
-  Limite de zone non couverte par couverture téléphonique (si non-indiqué, toute la zone est couverte) ;
si entièrement non couvert → couverture la plus proche :

Numéros d'urgence : 112 Centre d'appel secours **15** Samu **18** Pompiers

Observations

Signatures

Nom de l'entreprise,
date et signature

Annexe : intervention simultanée ou successive

Donneur d'ordre (maître d'œuvre) :

Liste des entreprises exécutantes concernées (cf. fiche de chantier) :

Entreprise A Nom : Type de prestation :

Entreprise B Nom : Type de prestation :

Entreprise C Nom : Type de prestation :

Prévisionnel d'intervention et mesures

Étape n°	Étape du chantier (1)	Intervention simultanée avec étape n° (2)	Intervention successive à l'étape n° (2)	Entreprise n° (3)	Mesures de sécurité spécifiques (4)
1					
2					
3					
4					
5					
6					

(1) Préciser l'étape : abattage mécanisé ou manuel, abattage manuel de bordure, débardage, broyage, dégagement manuel, ...

(2) Indiquer le ou les n° d'étape(s) concernée(s), le cas échéant

(3) Indiquer la lettre correspondantes (cf. haut de page)

(4) Indiquer les mesures spécifiques qui sont prises pour tenir compte des risques découlant de l'intervention simultanée ou successive (séparation zone abattage et débardage, organisation signalisation du chantier, organisation abattage des bordures...).

Signatures

Donneur d'ordre,
date et signature

Entreprise A,
date et signature

Entreprise B,
date et signature

Entreprise C,
date et signature